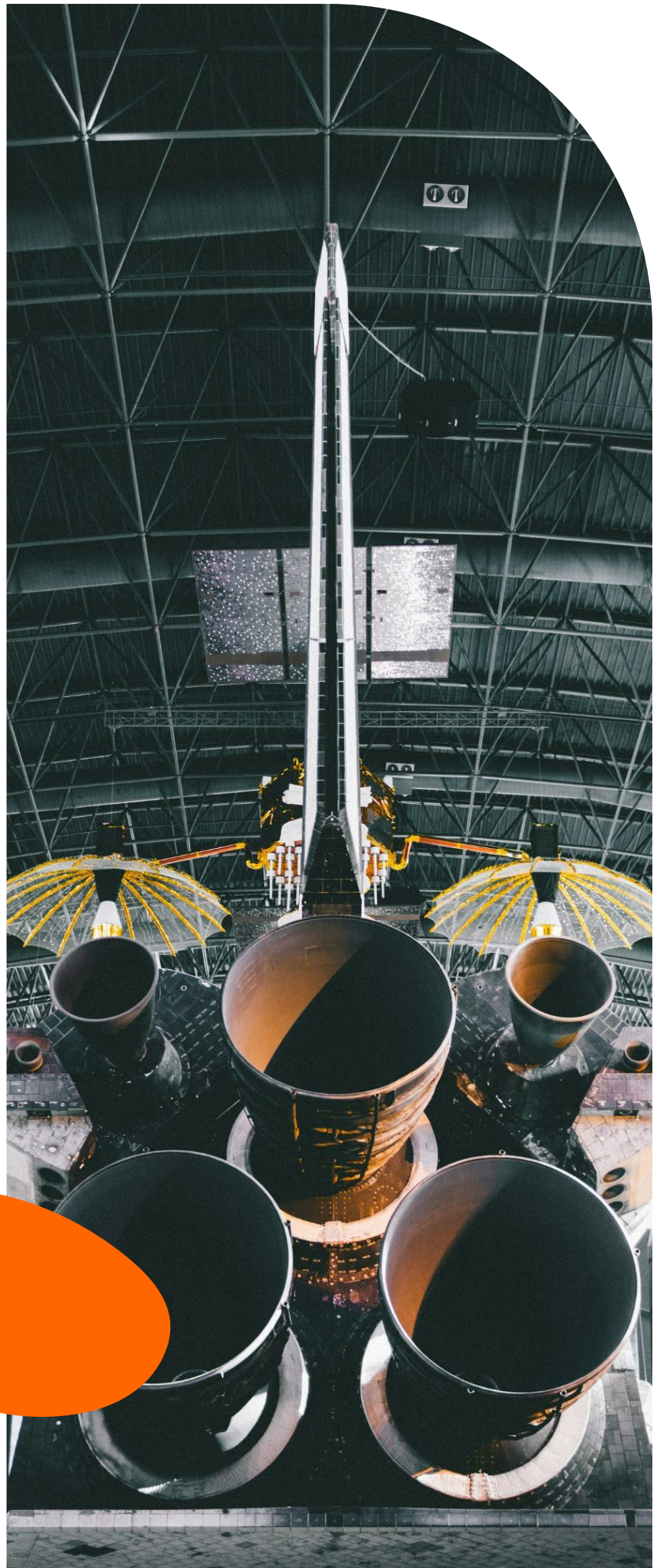


# Cti

Commission  
des titres d'ingénieur

DOSSIER DE PRESSE

# 2024



# SOMMAIRE

1

**La CTI, un acteur clé dans la formation des ingénieurs pour répondre aux enjeux et défis de la société**

Les chiffres clés

2

**Les piliers de la CTI**

Le titre d'ingénieur diplômé

La CTI au cœur de l'écosystème de l'enseignement supérieur

Une réponse aux attentes de la société

Une reconnaissance qui dépasse les frontières françaises

3

**Les ambitions de la CTI jusqu'en 2027**



## La CTI, un acteur clé dans la formation des ingénieurs pour répondre aux enjeux et défis de la société

---

Depuis 1934, la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) est l'unique organisme indépendant et autonome, chargé par la loi française d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises - et étrangères sur demande - en vue de leur accréditation et l'obtention d'un label de qualité reconnu mondialement.

Dans un contexte sociétal et économique où la qualité des formations est au cœur des débats, la CTI œuvre au quotidien pour que les établissements accrédités proposent des programmes à la hauteur des attentes et besoins des étudiants et des entreprises qui les accueilleront demain. Il s'agit d'un enjeu de taille au regard des défis économiques, sociétaux

et environnementaux qui attendent les ingénieurs de demain.

A l'heure de l'ouverture mondiale de l'enseignement supérieur, promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger fait donc partie intégrante de la mission de la CTI.



## Au fil des années et toujours en ouvrant la voie, les missions de la CTI ont évolué et comprennent aujourd'hui :

1

### **L'évaluation périodique de toutes les écoles d'ingénieurs sur le territoire national en vue de leur accréditation à délivrer un titre d'ingénieur diplômé.**

La CTI rend des avis et décisions aux ministères compétents pour chaque établissement, sans distinction de statut - public ou privé - et quelles que soient leur localisation ou leur taille.

2

### **Les missions de la CTI ont toujours dépassé les frontières de l'hexagone pour garantir une qualité des formations d'ingénieurs au niveau mondial.**

La CTI est pleinement engagée comme partie prenante majeure de l'enseignement supérieur en Europe et à l'international.

Au sein de l'espace européen, la CTI évalue les formations d'ingénieurs françaises et étrangères en vue de l'attribution de labels qualité ou de l'admission par l'Etat de formations étrangères.

Ainsi, la CTI délivre notamment le label européen de qualité des formations d'ingénieurs EUR-ACE® (niveau master). La CTI est également opérateur de l'European Consortium for Accreditation (ECA) pour l'attribution du label Certificate for Quality in Internationalisation (CeQulnt).

A la demande d'établissements étrangers, les évaluations menées par la CTI dans le cadre de la procédure de l'admission par l'Etat permettent, avec l'accord des gouvernements concernés, de donner lieu à la reconnaissance de ces diplômes en France.

La CTI évalue également les formations des écoles françaises sur leurs sites implantés à l'étranger.

3

### **La CTI est également chargée de l'évaluation des formations de Bachelor [bac+3] des écoles d'ingénieurs françaises en vue de l'attribution du grade de licence à ces diplômés d'établissement.**

Le grade national de licence ainsi obtenu, permet aux écoles la reconnaissance des diplômes de Bachelor en France et à l'étranger. Cette procédure d'évaluation représente une garantie pour les étudiants et leurs familles quant à la qualité académique et professionnelle des formations suivies, ainsi que pour les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur.

A l'heure des besoins croissants des entreprises en profils aux compétences transverses, la commission évalue également des formations hybrides, proposant aux étudiants d'acquérir une double-compétence, en ingénierie et management par exemple.

4

La CTI joue un rôle crucial dans l'évolution continue des formations d'ingénieurs, garantissant leur adéquation avec les besoins des entreprises et de la société en général.

Véritable acteur du soft power français, la CTI contribue au rayonnement de "l'ingénieur à la française". Elle définit et réévalue régulièrement le profil générique de l'ingénieur de niveau master et établit les critères et procédures nécessaires pour délivrer le titre d'ingénieur. En outre, elle formule des avis sur toutes questions concernant ces titres. La reconnaissance académique et professionnelle du titre d'ingénieur diplômé français est donc une mission majeure pour la CTI, surtout dans un contexte où la profession n'est pas réglementée en France.

## Données chiffrées depuis son existence

**90 ans**  
d'existence

**32 membres**

**16 membres**

*au sein du collège académique*

**16 membres**

*au sein du collège socio économique*

Une moyenne de

**100 audits / an**

**900 labels EURACE**

en cours

**En croissance constante**

sur les 5 dernières années

**134 avis d'accréditation**

dans le monde depuis 2016 dont

**10**

*en 2023*

**19**

*prévus en 2024*

**15**

*prévus en 2025*



## Les Piliers de la CTI

### A. Le titre d'ingénieur diplômé

**La Commission des titres d'ingénieur (CTI) modifie régulièrement Références et Orientations (R&O) afin de suivre, voire d'anticiper les évolutions de la société, les besoins du monde socio-économique et d'adapter le cadre de la formation d'ingénieur au profil de l'ingénieur du XXI<sup>e</sup> siècle qu'elle souhaite promouvoir.**

L'exercice de la profession d'ingénieur n'est pas réglementé en France, mais le titre d'ingénieur diplômé est protégé par la loi et considéré dans les conventions collectives. Le titre d'ingénieur diplômé français confère à ses titulaires le grade de master et permet l'accès direct aux études de doctorat. Il est référencé au niveau 7 dans le cadre national français et dans le cadre européen des certifications.

Pour obtenir l'accréditation permettant de délivrer le titre d'ingénieur diplômé, un établissement doit suivre une procédure d'accréditation périodique menée par la CTI.

Cette procédure s'assure que l'établissement respecte les critères du référentiel de la CTI. Ce dernier est crucial, car il intègre des éléments transversaux qui contribuent à la qualité globale d'une formation. Lors de l'évaluation d'une école d'ingénieurs, la CTI examine son écosystème, incluant la recherche, les partenariats, l'internationalisation, et la localisation. Le référentiel de la CTI constitue la base de tout audit des formations d'ingénieurs et valorise les compétences des ingénieurs, garantissant ainsi la pertinence et l'excellence des formations accréditées.

Il inclut notamment les éléments transversaux suivants :

- > un solide socle de sciences fondamentales permettant l'acquisition de capacités analytiques et de synthèse à long terme,
- > une introduction à la recherche et à l'innovation afin de développer l'ouverture d'esprit et la créativité,
- > un contact structuré avec le secteur socio-économique, notamment au niveau de la gouvernance de la formation, de la participation de professionnels aux enseignements et sous forme de stages en entreprise,
- > une ouverture internationale (maîtrise de langues étrangères, périodes de stages ou d'études à l'étranger, accueil d'étudiants et enseignants-chercheurs étrangers, ...),
- > de bonnes bases en sciences humaines et sociales permettant la prise en compte des enjeux socio-culturels par les diplômés tels que la responsabilité sociétale et environnementale, le développement durable, l'éthique, l'organisation du travail, la santé et la sécurité au travail, l'impact du numérique, ...
- > une diversité de modalités pédagogiques,
- > un système d'assurance qualité interne robuste.

## B. La CTI au cœur de l'écosystème de l'enseignement supérieur

Depuis sa création, la CTI s'est affirmée comme un acteur central du système de l'enseignement supérieur en France. Elle est au cœur d'un réseau de partenariats stratégiques qui sont essentiels à la réalisation de ses missions lui permettant d'accéder à une diversité de ressources, d'expertises et de réseaux professionnels. En travaillant étroitement avec des institutions académiques de référence, des représentants d'entreprises de secteurs variés et des organisations internationales, la CTI s'assure que ses activités d'évaluation garantissent que les écoles et formations d'ingénieurs répondent aux besoins du marché du travail et aux exigences académiques les plus élevées. Ces partenariats facilitent également l'échange de bonnes pratiques et l'établissement de standards de qualité rigoureux, contribuant à l'amélioration continue de l'enseignement supérieur. En résumé, les actions de la CTI, soutenues par ses partenaires, jouent un rôle essentiel dans l'évaluation et l'amélioration du système global d'enseignement supérieur, garantissant une formation de haute qualité aux étudiants et renforçant leur employabilité et leur succès professionnel à long terme.

## Les principaux partenaires français de la CTI

- > **Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI)**
- > **Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG)**
- > **Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)**
- > **Conférence des Grandes Ecoles (CGE)**
- > **MEDEF et les branches professionnelles qui représentent les employeurs d'ingénieurs UIMM, Fédération Syntec, etc.**
- > **Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI)**
- > **FrAQ-Sup, le réseau des agences d'assurance qualité francophones**
- > **Ministères de tutelle des écoles d'ingénieurs : Enseignement supérieur et Recherche; Armées; Economie, Finance et Souveraineté industrielle et numérique; Transition écologique et Cohésion des territoires; Agriculture et Souveraineté alimentaire**

## Les organismes internationaux

- > **ENAAE, l'association du label EUR-ACE®**
- > **ENQA, l'association des agences d'assurance qualité dont les pratiques sont conformes aux ESG**
- > **EQAR, registre des agences d'assurance qualité dont les pratiques sont conformes aux ESG**



## C. Une réponse aux attentes de la société

Les formations d'ingénieurs se doivent d'être alignées avec les transformations profondes de notre société, notamment face aux défis technologiques, environnementaux et climatiques, et économiques. Dans ce contexte, la CTI joue un rôle clé en veillant à ce que ces formations répondent aux enjeux et défis prioritaires de notre époque. Les activités de la CTI accompagnent donc, par exemple, les écoles qui développent de nouvelles formations, souvent hybrides et dans des domaines émergents comme la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la transition énergétique.

Cette évolution témoigne de l'engagement

des établissements à répondre aux attentes croissantes de la société et des entreprises, tout en délivrant des formations de qualité, garanties par la commission.

A l'écoute des projets des écoles, la CTI accompagne la création de nouvelles formations, augmentant ainsi le volume et la diversification des offres éducatives. Le rôle de l'apprentissage est également primordial, avec le développement des filières FISA et FISEA et des contrats d'apprentissage en dernière année de formation, qui renforcent le lien entre théorie et pratique et l'acquisition des compétences.






## La nécessaire prise en compte de la RSE dans le rôle de l'ingénieur de demain :

Notre monde fait face à une multiplication des défis. Les principaux enjeux pour la société et les entreprises portent sur les évolutions qui affectent notre environnement et sur les exigences légitimes relatives à la qualité de vie au travail et dans la société. Ces enjeux sont donc désormais de plus en plus pris en compte dès la formation des futurs ingénieurs.

Aussi, la CTI porte une attention particulière à l'intégration de la RSE, d'une part, dans les formations d'ingénieurs, et d'autre part, au niveau de la gouvernance, du management, des partenariats, du recrutement des corps étudiant et professoral, ou encore de la vie étudiante et associative des établissements audités.



Ainsi, les critères pour la formation des élèves ingénieurs ont été largement modifiés, comme par exemple la présence en tronc commun en début de formation au moins un enseignements de base spécifiques à la RSE, portant sur les objectifs de développement durable (ODD), les enjeux climatiques, les limites planétaires, les transitions écologique et énergétique, l'écoconception, la sobriété numérique, une formation à l'analyse du cycle de vie des produits et services, de la conception au recyclage, y compris sur ses ramifications internationales.

**Aujourd'hui, les élèves ingénieurs sont de plus en plus en attente de formations en la matière, mais aussi acteurs et parties prenantes des réflexions sur l'avenir, par exemple, par l'intermédiaire des COP étudiantes.**

Enfin, la CTI insiste sur l'importance de l'environnement numérique, tant dans ses méthodologies internes que dans l'exploitation des données. Son approche transversale intègre toutes ces dimensions, privilégiant une évaluation par les compétences qui assure la pertinence et l'excellence des formations d'ingénieurs dans un monde en constante évolution.

## D. Une reconnaissance qui dépasse les frontières françaises

La CTI joue un rôle central dans la construction du système européen de l'enseignement supérieur, en participant activement aux réseaux tels que le TPG C de Bologne, ENAEE, ENQA, et ECA. Elle harmonise les normes et pratiques de l'enseignement de l'ingénierie en Europe, favorisant la mobilité des étudiants et la reconnaissance internationale des diplômes français. En collaborant avec divers acteurs de l'éducation, la CTI promeut l'excellence de l'ingénierie française et renforce le soft power national, garantissant la compétitivité des diplômés français. Sa mission internationale soutient les écoles françaises dans l'attraction d'étudiants étrangers et facilite l'intégration d'écoles internationales, contribuant ainsi à l'internationalisation et à la diversification de l'enseignement supérieur français.

### EUROPE

#### PROCESSUS DE BOLOGNE



Dans le cadre du processus de Bologne (auquel participent 48 pays du continent européen), le Bologna Follow-up Group a institué en 2018 trois groupes de travail sur des thématiques clés : Cadre des certifications / Convention de Lisbonne pour la reconnaissance / Assurance qualité. La France est co-chair du groupe sur la reconnaissance et participe activement, depuis sa création, via des représentants de la CTI et du Hcéres, au groupe Assurance qualité (Thematic Peer Group C on Quality Assurance).

#### ENQA / EQAR / DEQAR



L'association European Association for Quality Assurance in Higher Education (ENQA) est une organisation de parties prenantes d'agences d'assurance qualité de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. La CTI est un "full member" d'ENQA depuis 2005. EQAR (European Quality Assurance Register) est le registre officiel de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur qui publie la liste des agences d'assurance qualité dont les pratiques sont globalement conformes aux ESG. La CTI figure dans le registre depuis 2010.

#### ENAEE



La CTI fait partie des membres fondateurs de l'association European Network for Accreditation of Engineering Education (ENAEE) à l'origine du [label EUR-ACE®](#). Ce label est décerné aux formations d'ingénieur satisfaisant les critères de qualité du référentiel spécifique EUR-ACE® Framework Standards & Guidelines (EAFSG), 900 labels décernés par la CTI sont aujourd'hui répertoriés sur le site de la CTI.

#### ECA



ECA est un consortium d'agences d'accréditation européenne. La CTI participe à sa gouvernance et à ses groupes de travail. Elle décerne également le label CeQuInt, label de l'European ECA. Il a pour but d'évaluer, d'encourager et de valoriser l'excellence de la qualité de l'internationalisation des établissements et des formations. L'obtention du label atteste qu'un programme ou un établissement a intégré avec succès la dimension internationale et interculturelle dans les objectifs, l'organisation et la mise en œuvre de ses activités.

#### UNION EUROPÉENNE



La CTI est attentive aux évolutions du contexte communautaire. Ainsi, dans le cadre de la PFUE en 2022, la CTI a animé un atelier sur les universités européennes, et l'atelier international du colloque annuel était labellisé PFUE 2022. Depuis, la CTI est également partenaire de plusieurs projets européens (en lien avec la politique extérieure de l'UE pour les projets [EMORI](#) et [MEDACRR](#)), et aux côtés des établissements français membres des alliances européennes, (avec les projets [JEDI](#) et [ESEU](#)). La CTI a, dans l'actualité toute récente, largement participé aux débats relatifs au European Degree label et à l'expérimentation pour un European Degree.

A l'international, la CTI est l'organisme de référence vers qui les acteurs du secteur se tournent naturellement pour tous les enjeux liés à la formation et au métier d'ingénieur. Ainsi, de nombreux partenaires viennent chercher l'expertise de la CTI pour concevoir et consolider leur présence sur le territoire ou encore pour s'organiser ensemble sur les problématiques d'ingénierie au niveau mondial.

### L'échange international dans le secteur de l'enseignement supérieur de l'ingénierie se structure autour de deux axes :

› De façon fluide, ce premier axe s'articule autour de la zone d'influence historique francophone.

La CTI est membre fondateur du réseau FraqSup, au sein duquel les agences d'AQ francophones développent leur coopération, notamment au travers de partage d'informations, d'échanges d'experts, d'organisation d'événements, et du soutien à la création et au renforcement de l'assurance qualité et d'accréditation dans les pays francophones en développement comme au Maghreb ou en Afrique. Ces actions partenariales participent au rayonnement de la francophonie dans le monde et permettent

aux écoles d'ingénieur françaises de renforcer leur internationalisation et celle de leurs étudiants. Il s'agit pour la CTI de contribuer de façon générale au développement global et local par une solidarité active.

Au-delà de la coopération institutionnelle, cet axe stratégique se concrétise également par les évaluations menées par la CTI dans les zones francophones, notamment le Maghreb, l'Afrique francophone, le Liban, le Vietnam etc.

› Le second axe de l'échange international concerne les pays où l'exercice du métier d'ingénieur appartient à un secteur protégé et, en conséquence, est soumis à l'inscription à un Ordre professionnel.

Ainsi, en janvier 2019, la CTI a signé un «memorandum of understanding» avec [EngineersAustralia](#), facilitant la reconnaissance mutuelle des diplômes d'ingénieur entre la France et l'Australie. Cet accord permet aux ingénieurs diplômés français d'obtenir une reconnaissance de leur titre en Australie sans avoir à fournir de justificatifs individuels, simplifiant ainsi leur inscription à l'ordre des ingénieurs australien.

Au Canada, plusieurs Ordres peuvent accueillir les titulaires d'un diplôme d'ingénieur français en fonction de leurs domaines de compétences. La CTI, avec

Ingénieurs et Scientifiques de France ([IESF](#)), a engagé des négociations avec un certain nombre d'Ordres fédéraux ou provinciaux canadiens dans l'objectif de faciliter la mobilité professionnelle des ingénieurs entre la France et le Canada. Ces accords permettent aux titulaires d'un titre d'ingénieur diplômé français d'avoir un accès plus rapide au permis professionnel d'exercice et, réciproquement, offre aux diplômés un programme canadien accrédité par le Bureau d'Agrément Ingénieurs Canada (BAIC) de bénéficier en France des prérogatives des ingénieurs diplômés.



## Les ambitions de la CTI jusqu'en 2027

Les défis futurs sont nombreux et pour les relever avec confiance, la CTI s'est fixée des axes stratégiques 2023-2027 dont la mise en œuvre est bien avancée.

- Afin de conforter son positionnement d'agence d'assurance qualité nationale et internationale, la CTI a mené un certain nombre de travaux sur son organisation institutionnelle et fonctionnelle :
  - › Réalisation d'une analyse externe pour adapter son fonctionnement et répondre à la demande croissante d'ingénieurs et de cadres intermédiaires.
  - › En conséquence, renforcement de l'équipe permanente de la CTI, afin de répondre aux demandes croissantes d'évaluation. L'objectif est de deux recrutements supplémentaires d'ici 2025 et 2026.
  - › Le dispositif d'audit coordonné avec le Hcéres est en cours de déploiement dans le cadre de la vague E.
  - › Création en 2024 d'un Conseil d'orientation stratégique regroupant notamment les branches professionnelles et qui donne à la CTI un cadre structuré aux échanges avec ses parties prenantes.



- Promotion du lien entre dimensions académique et professionnelle du titre d'ingénieur diplômé et du Bachelor en sciences et ingénierie :

› La parité académique/socioprofessionnelle dans les instances de la CTI est au cœur du fonctionnement de la CTI.

› Des espaces de réflexion seront créés avec les branches professionnelles pour discuter de l'évolution des compétences et des méthodes d'apprentissage.

- Contribution à la stratégie nationale d'enseignement supérieur et de recherche :

› La dénomination Bachelor en sciences et ingénierie est maintenant utilisée pour les formations de Bachelor des écoles d'ingénieurs qui confère le grade de licence.

› Après la mise en œuvre à la demande du MESR, d'un processus d'évaluation des Bachelor en France, la CTI a sollicité l'autorisation de délivrer le label EUR-ACE® au niveau Bachelor. Cette demande est en cours d'évaluation et devrait être statuée fin 2024.

- Garantie de la qualité du titre d'ingénieur diplômé et du diplôme de Bachelor en sciences et ingénierie dans un monde en transitions qui passe notamment par la mise en place d'un dispositif quantitatif permettant d'explicitier le niveau d'attente des critères RSE par un établissement :

› Profondément remanié et simplifié en 2022, le référentiel ingénieur R&O est maintenant actualisé sur une base annuelle afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de la formation d'ingénieur. Il en est de même pour le référentiel BSI créé en 2019.

› Depuis 2023, est organisé chaque année au moins un séminaire de travail avec les écoles, dédié à des points spécifiques des référentiels R&O et BSI (en plus du colloque CTI).

› L'accompagnement apporté par la CTI vise à ce que les écoles maîtrisent parfaitement la démarche qualité et l'amélioration continue, notamment en intégrant rapidement les nouvelles dispositions des référentiels sur la responsabilité sociétale et environnementale. C'est une priorité pour la CTI.

- Promotion du métier d'ingénieur et du modèle de l'ingénieur français :

› La CTI participe et organise à l'étranger des événements dédiés au modèle de formation des ingénieurs français. Elle soutiendra les actions de communication et de promotion menées par l'État, les conférences d'établissements, et les branches professionnelles pour garantir la diversité dans les écoles d'ingénieurs.

› Un accord de reconnaissance du titre d'ingénieur est en cours de renouvellement avec l'Ordre d'ingénieurs australiens, a été renouvelé avec l'Ordre d'ingénieurs du Canada ; un nouvel accord en Tunisie a été signé.

› Le statut de la CTI a consolidé sa reconnaissance par l'ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education), l'EQAR (European Quality Assurance Register) et par l'ENAE (European Network for Accreditation of Engineering Education) : Avec ces labellisations, ces organisations européennes reconnaissent que la CTI répond à des exigences de qualité notamment définies par le processus de Bologne. Le renouvellement des labellisations à partir de 2025 est en cours.



Commission  
des titres d'ingénieur

## Contacts presse :

---

**Solange Pisarz**

[solange.pisarz@cti-commission.fr](mailto:solange.pisarz@cti-commission.fr)

**Laura Taverne**

06 52 43 54 30

[laura.t@oxygen-rp.com](mailto:laura.t@oxygen-rp.com)

